

Chapitre 2 : Une CFDT Cadres au cœur de notre fédéralisme opérationnel

La CFDT Cadres en tant qu'Union des Ingénieurs et Cadres CFDT, a une place spécifique au sein de notre syndicalisme CFDT. Notre spécificité d'union des Fédérations et des URI nous place en lien avec l'ensemble des organisations CFDT sur les territoires et les secteurs professionnels ; nous portons une part de la responsabilité et des atouts pour améliorer notre fédéralisme opérationnel.

Notre spécificité Cadres nous place aussi au cœur de l'ensemble de la vie économique, des entreprises et des administrations et ce en ayant un public cible. La désignation de responsables de la politique en direction des cadres tant au niveau de la Confédération que des Fédérations et Unions régionales est le signe d'un plus grand engagement dans la mandature qui vient. De même la structuration de plusieurs réseaux de référents cadres au sein des Fédérations comme des Unions régionales.

La CFDT Cadres est présente dans UNI Cadres, un syndicat mondial, et dans Eurocadres, un partenaire social européen. L'action des syndicats européens et mondiaux s'intègre parfaitement dans les actions de la CFDT Cadres, avec des thématiques qui se chevauchent grandement. Sur le champ de notre implication européenne et internationale il conviendra de mieux intégrer notre action dans nos relations avec les FD / URI / confédération

2.1. Accompagner les politiques cadres des organisations

Soutenir les URI et les fédérations dans l'élaboration des leurs enjeux et politiques envers les Cadres et leurs déclinaisons en Plan de Travail.

- Des conventions pourront s'établir pour mieux identifier les démarches et les projets et les objectifs ; elles feront l'objet d'un suivi et d'un bilan en Bureau national
- L'implication des membres du Bureau National participera à cette dynamique entre structures et favorisera la mesure des impacts des différentes actions

2.2. Soutenir les réseaux cadres fédéraux et régionaux :

La mise en œuvre de groupes fédéraux et des commissions interprofessionnelles Cadres composés de « référents cadre » devra se poursuivre dans les fédérations et URI

- La CFDT Cadre sera en appui pour la structuration de ces groupes et disponible pour être présent selon les sollicitations.
- Le déploiement de référents Cadres dans les différentes structures de collectifs CFDT (SSE, Collectifs nationaux, Syndicats ...) devra être renforcé et accompagner par l'ensemble des Fédérations et URI. La CFDT Cadres sera présente pour accompagner ses démarches. La



formation Référents Cadres devra s'amplifier sur les territoires. Elle pourra être déclinée selon des publics (Responsabilités Politiques dans nos structures ou acteurs opérationnels de terrain).

- Pouvoir identifier une responsabilité « référent cadres » dans GASEL et permettre de croiser les réseaux FD et URI.
- Permettre dans GASEL (ou autre : espace adhérent ?) à tout adhérent cadre d'identifier « son » responsable ou le référent cadres de proximité.
- Envisager les opportunités de l'espace adhérent.
- Organiser une rencontre nationale des référents cadres FD et URI afin de soutenir l'engagement et d'écouter les besoins.

2.3. Renforcer les liens :

- Mieux faire connaître les fonctions et missions des membres du Bureau National Cadres et valoriser leur implication au sein de la CFDT Cadres : Une formation type « Référents Cadres » adaptée sera proposée aux membres du Bureau National en début de mandature ou lors de changement en cours de mandature
- S'appuyer sur les domaines d'expertise des membres du Bureau national
- Renforcer la présence de la CFDT Cadres lors des Congrès des Fédérations, URI, Confédération ; Recenser les lieux d'interventions et analyser les opportunités lors d'événementiels ou temps forts et ce en lien avec les fédérations et les URI. La valorisation de ces actions sera effectuée en interne CFDT.
- La CFDT Cadres proposera avec les FD des rencontres thématiques pour les DSC et les négociateurs de branche (R&D, prévoyance cadres, ANI cadres 2020, ...)
- Croiser (avec les Fédérations) les engagements syndicaux internationaux
- Poursuivre la construction de synergies entre l'UFFA et l'UCC
- Organiser une fois par an une rencontre dédiée « syndicalisation- services-fidélisation » avec les responsables développement et les référents Cadres des URI et Fédération, en lien avec le réseau confédéral
- Se saisir de la désignation au niveau de la confédération d'un responsable de la politique confédérale en direction des cadres ; travailler à faire évoluer la convention spéciale UCC Confédération et valoriser auprès du Bureau ou Comité National le bilan annuel d'activités de la CFDT Cadres.
- Faire connaître davantage les actions d'accompagnement du Secrétariat National auprès des membres du Bureau National ainsi que des Fédérations et URI
- Permettre et rechercher l'implication des membres du BN et des personnes ressources dans des Groupe de Travail CFDT Cadres



2.4. Communiquer

- Poursuivre et renforcer la couverture médiatique de l'activité de la CFDT Cadres dans les médias confédéraux
- Appuyer le déploiement de la communication « cadres » par les FD et URI et partager davantage les outils produits par les unes et les autres
- Poursuivre le travail de déclinaison des priorités confédérales et proposer un calendrier semestriel des sujets pouvant s'insérer dans la presse confédérale
- Renforcer notre dynamique de diversification des outils de communication
- Mise à disposition d'outils de visibilité « cadre » (drapeaux, Kakemono, ballon gonflable, etc.)
- Développer une offre de service de personnalisation des supports
- Etudier l'externalisation de la gestion des stocks

2.5. Coconstruire

Poursuivre les démarches de conventions entre la CFDT Cadres (et ses « outils » : Revue, OdC, Crefac) et les Fédérations et URI dans une démarche d'engagements réciproques, sur des projets d'actions ciblées cadres, de formation, de veille, d'analyse, de propositions

- Agir au cas par cas selon les sollicitations confédérales, de Fédération et d'URI sur du revendicatif, des politiques ou campagnes ciblées.

2.6. S'impliquer et se coordonner

La CFDT Cadres sera présente dans les différents groupes de travail, réseaux confédéraux selon les priorités d'actions en direction des Cadres

- Une synthèse des lieux et des participations sera produite au Bureau National. Elle permettra de préciser les attentes de chacun, la répartition des moyens, les actions à mettre en œuvre et les évolutions prévisibles.

2.7. Développer et partager notre expertise

- Poursuivre l'ancrage dans le syndicalisme européen et rechercher des thématiques partenariales (en bilatéral ou plus largement)
- Développer et poursuivre nos offres d'accompagnement et de formations via l'outil qu'est le CREFAC, à destination des exécutifs d'organisations, de collectifs syndicaux et ce en lien avec le secteur DOF Confédéral.
- Dynamiser notre présence décentralisée avec l'appui des membres du Bureau national.



- Enrichir nos offres de services, d'accompagnements et de formations en tenant compte des évolutions des réalités professionnelles, des contraintes émergentes
- Renforcer notre participation à l'OdC et accompagner les transformations dont les travaux enrichiront nos revendications et analyses
- Articuler avec la Confédération, les Fédérations et Unions le travail de veille (emploi, travail, etc.)
- Intégrer dans les analyses et propositions CFDT Cadres les enseignements tirés de l'OdC, de la Revue, des sessions CREFAC

